



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

Conférence générale

GC(61)/DEC/14

Septembre 2017

Distribution générale

Français

Original : anglais

Soixante et unième session ordinaire

Point 27 de l'ordre du jour
(GC(61)/25)

Mandat du Vérificateur extérieur

Décision adoptée le 21 septembre 2017, à la huitième séance plénière

La Conférence générale décide que le Vérificateur extérieur de l'Agence est nommé au terme d'une procédure de sélection par mise en concurrence pour un mandat de six ans non renouvelable à partir de la vérification des états financiers pour l'année financière 2022, une autre nomination n'étant possible qu'après une interruption d'au moins un mandat.